

I) LES POLITIQUES MACROECONOMIQUES ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU SENEGAL

Termes de référence

Depuis quelques années, on ne parle plus que de la « lutte contre la pauvreté » en Afrique. Le terme « développement » est rarement utilisé par les dirigeants africains et leurs tuteurs que sont les institutions financières internationales et les dirigeants du G7. Ainsi donc, il semble bien qu'une bonne partie de l'Afrique ait abdicé face aux énormes défis du développement au profit de politiques sectorielles à court terme visant plus à ralentir la progression de la pauvreté qu'à réduire celle-ci, comme le prétendent les discours officiels.

En effet, l'un des paradoxes de cette politique est qu'elle s'appuie sur les mêmes instruments qui ont justement été à la base de la montée fulgurante de la pauvreté : les programmes imposés par la Banque mondiale et le FMI. On voit difficilement comment la lutte contre la pauvreté peut être compatible avec plus de privatisations, plus de libéralisation du commerce et des investissements, moins d'intervention de l'Etat, plus d'austérité budgétaire et le maintien d'une dette toujours plus écrasante et étouffante.

Un autre grand paradoxe de « la lutte contre la pauvreté » est la baisse constante des ressources financières vers les pays les plus pauvres. En effet, tous les rapports publiés ces dernières années indiquent que l'aide publique au développement n'a cessé de baisser au cours de la dernière décennie. Or, l'on sait que la plupart de ces pays dépendent à 90% de ces ressources pour financer leur développement. Pour compliquer cette situation, l'on sait que les flux de capitaux privés vers l'Afrique en général, et les pays les plus pauvres en particulier, sont réduits à une portion congrue.

Ce n'est dès lors pas étonnant que plus l'on parle de lutte contre la pauvreté, plus celle-ci s'étend et gagne des couches jusque là épargnées, comme celles appartenant aux classes moyennes.

Dans ces conditions, quel sens faut-il donner aux politiques nationales africaines de « lutte contre la pauvreté » et au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), de la Banque mondiale et du FMI ? Ce Cadre n'est-il pas une autre version des programmes d'ajustement structurel (PAS) de triste mémoire ? Quel est le contenu du CSLP ?

Quel est le contenu des politiques de « lutte contre la pauvreté » au Sénégal et quelles sont ses chances de succès ? Y a-t-il encore place pour le développement dans le cadre actuel des politiques africaines ? Quel rôle doit jouer la société civile dans la définition et la mise en œuvre des programmes de « lutte contre la pauvreté » ? Ou bien doit-elle proposer une autre alternative ? Si oui, laquelle et comment la mettre en œuvre ?

Telles sont quelques-unes des interrogations qui méritent d'être élucidées par une étude exhaustive de la question. La personne chargée de cette étude, s'attachera à :

- 1) présenter le CSLP et ses implications pour l'Afrique
- 2) exposer l'état des lieux de la pauvreté au Sénégal
- 3) analyser la politique nationale de « lutte contre la pauvreté »

- 4) examiner les relations entre cette politique et les politiques macroéconomiques
- 5) mettre l'accent sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de cette politique

L'étude devra être analytique, d'un haut niveau scientifique et soulever l'ensemble des questions cruciales au cœur de la politique de « lutte contre la pauvreté ». Elle devra être d'environ 25-30 pages (lignes séparées par un seul espace) et comporter une bibliographie composée des meilleures sources d'information possible. La durée de cette étude ne devrait pas dépasser cinq (5) semaines.

Pour cette étude, AT paiera 500.000 francs CFA (cinq cent mille). La moitié de cette somme sera versée à la signature du contrat, le reste après l'évaluation satisfaisante du document final.

II) LES POLITIQUES AGRICOLES DU SENEGAL : BILAN & PERSPECTIVES

Termes de référence

Au cours des quarante dernières années, les gouvernements successifs du Sénégal ont mis en œuvre diverses politiques dans le secteur agricole. En dépit de leur différence de conception, ces politiques visaient toutes à faire de l'agriculture « la locomotive » du développement du pays. Mais aucune d'entre elles n'a donné les résultats escomptés.

Les raisons de cet échec sont multiples et variées. Elles sont à la fois d'ordre interne et externe. Parmi les raisons internes, il faut citer la gestion controversée des sociétés d'Etat, comme la SAED, la SODAGRI, la SODEVA, la SONACOS, l'ex-ONCAD et de bien d'autres encore. A cela, il faut ajouter les politiques imposées par la Banque mondiale et le FMI, qui ont contribué à accélérer le déclin de l'agriculture sénégalaise et à aggraver les problèmes de la souveraineté alimentaire du pays, au cours des quinze dernières années.

Les facteurs extérieurs de l'échec des politiques agricoles sénégalaises sont liés aux politiques agricoles des pays développés, notamment celles de l'Union Européenne et des Etats-Unis, ainsi que les règles du commerce international qui sont défavorables aux exportations des pays du Tiers Monde.

La faillite des politiques agricoles du Sénégal est attestée par la généralisation de la pauvreté dans le monde rural, qui compte 75% des ménages définis comme pauvres, l'exode rural massif qui a vidé des villages entiers de leurs forces vives, l'avancée du désert et la crise structurelle de toutes les entreprises liées au monde agricole.

Compte tenu de la place de ce secteur dans notre économie – 70% de la population vit de l'agriculture et de l'élevage – il va de soi qu'il détient la clé de « la lutte contre la pauvreté » et la solution des autres maux dont souffre l'économie sénégalaise.

La question cruciale reste donc de savoir comment sortir l'agriculture sénégalaise de la crise qu'elle traverse pour en faire un facteur de développement durable. Pour répondre à cette question, il est d'abord nécessaire de passer en revue les principales politiques mises en œuvre depuis l'indépendance pour en tirer des leçons utiles pour l'avenir. Ce bilan pourrait être

illustré par l'analyse de l'expérience d'une ou de deux sociétés publiques majeures qui ont profondément influencé et continuent d'influencer le secteur agricole. On peut prendre les exemples de la SAED et de la SODAGRI; ou bien de la SAED et de la SODEVA.

A travers ces deux exemples, l'étude s'attachera à :

- 1) donner une revue exhaustive des principales politiques agricoles du Sénégal
- 2) mettre l'accent sur les facteurs externes qui influencent ces politiques
- 3) présenter les principaux instruments de ces politiques (modes d'intervention)
- 4) analyser l'impact de ces politiques sur l'économie nationale
- 5) faire l'état des lieux de la situation actuelle
- 6) proposer des solutions à court et moyen terme
- 7) examiner le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de ces solutions

L'étude devra être analytique et d'un bon niveau scientifique. Elle devra être aussi exhaustive que possible et comporter une bibliographie comprenant les meilleures sources possibles sur le sujet. L'étude devrait durer entre six (6) et huit (8) semaines.

AT paiera 700.000 francs CFA (sept cent mille) pour cette étude. La moitié sera versée à la personne chargée de l'étude à la signature du contrat et le reste après l'évaluation satisfaisante du document final.

III) LE SECTEUR DE LA PECHE DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE

L'on sait que la pêche constitue l'une des ressources majeures du Sénégal. Les côtes sénégalaises sont parmi les plus poissonneuses du monde et les espèces qui s'y trouvent sont de très grande qualité. En outre, la pêche fait vivre un grand nombre de Sénégalais, tant au niveau de la pêche artisanale que de la pêche industrielle.

Cette dernière n'a cessé de prendre une importance croissante, du fait notamment des accords passés avec l'Union Européenne et le Japon et de la prolifération des usines de transformation au cours des 20 dernières années. Aujourd'hui, les exportations de poissons frais et de divers produits de poissons constituent l'un des tout premiers postes de la balance commerciale du Sénégal, générant des entrées de devises substantielles.

Cependant, la gestion des ressources halieutiques du pays en général et les accords de pêche avec l'Union Européenne, en particulier, ont donné lieu à de nombreuses controverses. Parmi les problèmes soulevés par ces controverses, citons la faible contre partie financière de l'UE par rapport aux quantités et qualités de poissons pêchés par les chalutiers européens, le non-respectt par ces derniers de nombreuses clauses contenues dans les accords, etc.

Un autre problème soulevé par les critiques des politiques suivies par les gouvernements sénégalais est celui relatif à l'opacité de la gestion des revenus tirés de l'exploitation de la pêche. L'octroi de licences de pêche, tant à des nationaux qu'à des étrangers, est entaché du manque de transparence et ne répond pas au souci de sauvegarder l'intérêt national.

Tout ceci fait dire aux critiques que les gouvernements sénégalais ont bradé et continuent de brader les ressources halieutiques du pays, qui auraient dû être un des pôles de développement les plus dynamiques du Sénégal.

Une étude approfondie de ce secteur permettrait de faire la part des choses et d'esquisser des politiques plus équilibrées et plus conformes à l'intérêt à court et long terme du pays. La personne chargée de cette étude devra:

- 1) passer en revue les principales politiques gouvernementales depuis 40 ans
- 2) évaluer la place du secteur dans l'économie nationale (pêche artisanale & industrielle)
- 3) analyser les accords avec l'UE et le Japon ainsi que leur impact
- 4) identifier des politiques alternatives et plus conformes à l'intérêt national

Cette étude devra être analytique et d'un bon niveau scientifique. Elle devra être aussi exhaustive que possible et faire ressortir les problèmes majeurs que vit ce secteur. Elle devra comporter une bonne bibliographie composée des meilleures sources disponibles sur le sujet.

L'étude devrait durer entre cinq (5) et six (6) semaines. AT paiera la somme de 500.000 francs CFA (cinq cent mille). La moitié de cette somme sera versée à la signature du contrat et le reste après l'évaluation satisfaisante du document final.

IV) LE TOURISME DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE

Termes de référence

Le tourisme est, depuis près de deux décennies, l'un des secteurs auquel les gouvernements du Sénégal ont accordé une importance accrue dans leurs politiques économiques et sociales. De nombreuses infrastructures ont été édifiées, tant dans la région de Dakar que dans les autres régions. Des écoles touristiques et hôtelières ont également vu le jour.

Plusieurs raisons expliquent l'importance accordée à ce secteur. Il est une source non négligeable d'entrée de devises. En outre, il a des effets induits sur d'autres secteurs, tels que la restauration, les transports, l'artisanat, la culture, etc. Pour cette raison, il est une source non négligeable de création d'emplois et de génération de revenus.

Mais le tourisme, à l'instar des autres secteurs, n'a pas échappé aux aléas conjoncturels qui ont frappé l'économie du pays. En outre, la gestion du secteur est soumise aux influences politiques contradictoires.

Cette étude vise à mettre en lumière tous ces problèmes. Elle poursuit deux objectifs. Le premier est d'analyser l'importance réelle du tourisme dans l'économie du Sénégal. Le second est d'examiner le rôle de ce secteur dans le développement à long terme du pays.

Pour répondre à ces deux objectifs, la personne chargée de cette étude devra :

- 1) faire une bonne évaluation du poids du secteur dans l'économie nationale
- 2) passer en revue les différentes politiques gouvernementales
- 3) faire l'état des lieux de la situation actuelle

4) tracer des perspectives d'avenir du secteur

L'étude devra être analytique et d'un bon niveau scientifique. Elle devra comporter une bibliographie composée des meilleures sources disponibles sur le sujet. Elle devrait durer entre quatre (4) et cinq (5) semaines.

Pour cette étude, AT paiera 500.000 francs CFA (cinq cent mille). La moitié de cette somme sera versée à la signature du contrat et le reste après l'évaluation satisfaisante du document final.